Note sur l'éventuelle participation du Royaume-Uni aux consultations politiques entre les Six (Bruxelles, 23 février 1966)

Légende: Le 23 février 1966, l'ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles adresse à Pierre Werner, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, une note dans laquelle il l'informe des positions de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, sur l'opportunité d'une relance de consultations politiques entre les Six en présence du Royaume-Uni.

Source: Archives nationales du Luxembourg, Luxembourg. Affaires étrangères. 15437.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/note_sur_l_eventuelle_participation_du_royaume_uni_aux_consultations_politiques_entre_les_six_bruxelles_23_fevrier_1966-fr-b157d266-b235-4a6b-9025-689ae325c5f0.html
Date de dernière mise à jour: 23/10/2014

Bruxelles, le 23 février 1966
9.2.743-9/66

L'ambassadeur du Luxembourg
à Monsieur le ministre des Affaires étrangères, Luxembourg

La politique européenne

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu hier un entretien avec M. Spaak. Tout d'abord, j'ai demandé à M. Spaak quelles étaient ses intentions lors de la formation d'un prochain gouvernement, puisqu'il avait été question dans la presse d'un retrait de M. Spaak de la vie politique active. M. Spaak, évidemment, m'a dit que sa participation au prochain gouvernement dépendait un peu de la composition de celui-ci et de la situation politique du moment. J'ai toutefois le sentiment très net qu'après un moment de mauvaise humeur, M. Spaak manifeste de nouveau un intérêt croissant à la politique de son parti et à la formation du nouveau gouvernement. Il ne serait pas du tout étonnant que si la coalition actuelle devait être reconduite, M. Spaak fasse partie du prochain gouvernement.

En ce qui concerne la question européenne, j'ai informé M. Spaak de votre point de vue sur la possibilité de reprendre les discussions sur d'éventuelles consultations politiques entre les six partenaires de la CEE. J'ai indiqué à M. Spaak qu'en votre qualité de président, vous seriez prêt à soumettre à vos collègues cette question à l'occasion d'une réunion intergouvernementale des six ministres des Affaires étrangères. J'ai ajouté que vous ne désireriez pas trop hâter les choses en attendant de voir comment allait évoluer la solution des questions plus techniques actuellement soumises aux délibérations des représentants permanents et du Conseil de la CEE. J'ai encore ajouté que la participation de la Grande-Bretagne à ces consultations politiques ne rencontrait certainement pas d'opposition de principe de notre part mais qu'il fallait d'abord mettre au point une procédure entre les Six avant d'élargir le cadre des consultations. D'autre part, j'ai dit que vous estimiez qu'il fallait évidemment recueillir le consentement du gouvernement britannique avant toute initiative dans ce sens et que cet accord pouvait probablement difficilement être reçu dans la situation incertaine où se trouve actuellement le gouvernement britannique. Il fallait en effet prévoir des élections anticipées en Grande-Bretagne, ce qui conduirait évidemment à la formation d'un nouveau gouvernement. Ce gouvernement devait avoir le temps de définir sa politique à l'égard des Six et que, par conséquent, toute activité intempestive dans ce domaine pouvait mettre le gouvernement britannique dans une situation difficile et mettre en danger même le résultat de l'opération. J'ai encore rappelé à M. Spaak que les consultations dans le cadre de l'UEO n'avaient donné aucun résultat satisfaisant et qu'il n'était pas certain qu'au cas où la Grande-Bretagne se joindrait aux consultations politiques des Six, le résultat soit nécessairement meilleur.

M. Spaak s'est montré très sensible à ces arguments; il m'a indiqué qu'il espérait voir MM. Wilson et Stewart au cours du mois de mars et qu'il comptait rapporter de son voyage à Londres des renseignements plus précis sur les intentions britanniques.

Quoiqu'il en soit, M. Spaak semble s'intéresser un peu moins à cette question des consultations politiques dont il a réalisé qu'un scénario avait été établi entre le gouvernement français et le gouvernement allemand à l'occasion de la récente visite du chancelier Erhard à Paris. L'invitation du général De Gaulle lors de sa dernière conférence de presse de reprendre les consultations politiques ainsi que la réplique positive à prévoir de la part du chancelier Erhard mettra donc de toute façon l'affaire en train. Dans ces conditions, estime M. Spaak, le rôle que les pays du Benelux auraient à jouer ne serait pas très grand, d'autant plus que le scénario a été établi sans consultation préalable avec les partenaires de la CEE.

À l'issue de ma conversation avec M. Spaak, j'ai vu le vicomte Davignon et M. Vaes qui m'ont fait part d'une démarche effectuée dans l'après-midi d'hier par le baron de Vos, ambassadeur des Pays-Bas, auprès de M. Vaes.

Il ressort de cette démarche que les autorités néerlandaises sont absolument opposées à toutes consultations politiques avec ou sans la Grande-Bretagne. Leur attitude tout à fait négative rendra donc très difficile une

initiative isolée de M. Spaak.

J'ajoute que M. Spaak aurait beaucoup aimé vous rencontrer au cours d'un déjeuner lors de votre visite à Bruxelles, lundi et mardi. J'ai informé M. Spaak qu'ayant déjà accepté un engagement pour lundi vous seriez heureux de déjeuner avec lui le mardi 1er mars.

Je ne manquerai pas de vous communiquer l'heure exacte de ce déjeuner qui devra se tenir au ministère des Finances, 12, rue de la Loi.